

PCAg : réunion du comité de pilotage

Date : 9 avril 2015

Rédacteurs : Françoise Labrosse et Matthieu Gerbault

Présents : Jean-Marie Barbiche (BM Périgueux), Olivier Caudron (BM Bordeaux), Florence Delaporte (ECLA), Matthieu Gerbault (UB, Scoop), Julien Record pour Véronique Gonthier (Espace Histoire Image de Pessac), Pierre Gravier (UB, BU DSPE), Françoise Labrosse (UB, Scoop), Frédérique Lauga-Philippon (BM Bordeaux), Nathalie Martin (BM Pau, UDT), Cyril Mauvillain (UB, BMI), Grégory Miura (UBM, SCD).

Excusés : Stéphane Capot (AD Lot-et-Garonne), Magali Capoul (BM Bayonne), Michel Constantin (AD Gironde), Véronique Gonthier (Espace Histoire Image de Pessac)

Ordre du jour :

1 - Informations générales :

- Vie du réseau
- Durée de la nouvelle convention
- Logo PCAg
- Rapport d'activité 2014 du CR aquitain
- Projet de réserves mutualisées

2 – Les indicateurs : présentation du tableau de bord finalisé

3 – La politique documentaire :

- Choix des thématiques fortes de notre région à développer
- Pointage des titres existants du catalogue : lettres M à Z

1 – Informations générales

Vie du réseau

- KEDGEBS et ENAP

La charte du PCAq impose aux pôles de conservation de garantir à tout public un accès sur place libre et gratuit.

Deux établissements ne répondent pas à ces critères :

- KEDGEBS (ex école de commerce de Bordeaux)
- ENAP d'Agen

Si leur pratique réelle est beaucoup souple que leur règlement intérieur, cette situation doit être clarifiée.

Le renouvellement des conventions, à partir de 2016, sera l'occasion d'une remise à plat explicite. Faute d'une garantie réelle d'ouverture à tous les publics, il ne sera pas possible de maintenir ces établissements dans la liste des pôles de conservation.

- Nouvelle durée des conventions

Les conventions touchent à leur fin (2012-2015), et doivent être renouvelées.

Pour des raisons pratiques, il est proposé de les allonger désormais à 5 ans (2016-2021). Cette proposition est validée.

Les nouvelles conventions s'appuieront sur la nouvelle charte, qui mentionne clairement l'obligation de la consultation sur place libre et gratuite pour tous (les établissements devront prendre cet engagement ou se retirer).

- Fusion administrative

La fusion à venir de la région Aquitaine avec Poitou-Charentes et Limousin n'impactera pas les PCPP (ni l'organisation actuelle des centres régionaux du Sudoc-PS).

⇒ Le PCAq restera donc circonscrit à ses dimensions actuelles.

Logo PCAq

3 logos, conçus par ECLA, sont proposés pour le PCAq.

Le 2^e est adopté.

Il sera utilisé pour les rouleaux de signalétique afin d'équiper les tranches d'étagères des établissements qui le souhaitent. La commande va pouvoir être passée au prestataire retenu (BBA Aquitaine).

Il sera également utilisé sur les sites Internet, ainsi qu'en pastille d'équipement. Tous les pôles de conservation recevront le modèle.

Rapport d'activité 2014 du CR aquitain

Une copie du rapport est remise à tous les participants.

Quelques observations générales concernant le PCAq :

- besoin de rééquilibrage vers les collectivités territoriales et notamment les BMC (la BM de Bordeaux confirme son souhait d'une implication plus forte de son établissement, notamment sur des titres locaux et régionaux).
- besoin d'accentuer la prise en compte des établissements et non des RCR (le SCD de l'UBM, pour optimiser le stockage à l'échelle de l'ensemble de l'université, est parfois obligé de répartir un même périodique entre plusieurs bibliothèques).

Projet de réserves mutualisées

Les membres du COPIL sont sondés sur l'opportunité de relancer le projet « réserves mutualisées ».

- L'UBM est très favorable pour plusieurs raisons :
 - pédagogie et recherche ont la priorité sur la conservation patrimoniale, pour laquelle il manque et manquera des moyens. Seule la mutualisation peut offrir des garanties de pérennisation.
 - la conservation au niveau régional d'une collection papier de référence pour les périodiques devenus électroniques reste pertinente
 - une telle structure permettrait d'améliorer l'accessibilité pour l'utilisateur en donnant la priorité à l'accès à distance. Une réserve mutualisée pourrait être le lieu d'une politique de numérisation (pas seulement pour des titres rares) et d'accueil de collections par rapport aux risques de sinistres.
- Le projet est surtout envisageable à Bordeaux. Il concernerait donc moins les bibliothèques hors Gironde. La BM de Périgueux a déjà un projet de mutualisation avec d'autres structures de son agglomération (musées, AD, etc.).
- A noter : le niveau de saturation des magasins de la BM de Bordeaux et de l'UB n'est pas inquiétant dans le court terme.
 - Au sein de l'UB, des désherbages importants résultant des licences nationales, du passage à l'abonnement électronique et de la politique documentaire de dédoublement des collections, vont libérer des espaces. La structuration du réseau permettra d'assurer la conservation et la communication à distance.
 - Au sein de la BM, des réorganisations à venir devraient permettre de désengorger les magasins.

2 – Indicateurs : présentation du tableau de bord finalisé

Le tableau de demandes des indicateurs est présenté.

Chaque bibliothèque recevra prochainement le tableau lui correspondant, avec les explications nécessaires pour le remplir. Le suivi des demandes et transferts de dons sera effectué directement par le CR.

3 – Politique documentaire

Choix de thématiques à développer

Les thématiques suivantes ont été identifiées :

- Archéologie
- Préhistoire
- Outre-mer et colonies
- Occitan et Basque
- Gastronomie
- Nature et environnement (le littoral, la forêt, les activités agricoles...)
- Aéronautique
- Pyrénées
- Espagne.

Les titres relevant de ces thématiques à intégrer au PCAq feront l'objet des prochaines discussions du COPIL.

Etude des titres du PCAq (lettres M à Z)

Les nouveaux titres proposés n'ont pas pu être examinés. Ils le seront lors de la prochaine réunion, le 9 juillet.

Relevé de décisions

Voir tableau joint (PCAq, Révision catalogue validé par copil 2015 04 09.xlsx).

- Changement de pôle de conservation pour des titres déjà au PCAq

La BM du Marsan est désengagée de la revue *Le Magazine littéraire* (ISSN 0024-9807) dont il lui manquait les 18 premières années. La BU Lettres de l'UBM, dont la collection est complète, devient pôle de conservation.

- Elimination d'anciens titres

Sont retirés du PCAq :

- *Nature* (ISSN 0028-0836) dont la BUST était PC
- *Pratiques psychologiques* (ISSN 1269-1763) dont la BU SH était PC